

Travaux cimetières

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de reprise de concessions perpétuelles au cimetière de Trazits et de concessions trentenaires et perpétuelles au cimetière de Gajac en l'état d'abandon est en cours depuis deux ans et arrivera à terme en octobre 2019. La réalisation d'un ossuaire est indispensable au cimetière de Trazits.

Il propose de contacter les Pompes Funèbres DUPUY-CHAUVIN afin d'avoir un devis concernant l'enlèvement des tombes comme cela avait été réalisé en 2013.

Le Conseil Municipal est d'accord pour poursuivre la procédure de constat d'abandon et de ce fait la procédure de reprise de concessions et pour obtenir une proposition de prix des Pompes Funèbres DUPUY-CHAUVIN.

Points travaux intérieurs Eglise après ouverture des plis

Suite à l'appel d'offres qui a été effectué du 2 octobre au 6 novembre 2018 concernant les travaux de restauration de l'Eglise de Gajac, les membres de la Commission se sont réunis le 27 novembre pour l'ouverture des plis en présence de Mr MOGENDORF, architecte en charge du dossier.

Les offres concernent le Lot 1 Maçonnerie/Pierre de taille/Charpente/Couverture/Menuiserie/Vitraux et le lot 2 Restauration décor peint. Aucune réponse n'a été réceptionnée pour le lot 3 Ferronnerie.

Mr MOGENDORF procède actuellement à une vérification des informations relatives aux entreprises qui ont répondu et dès que le résultat de ces vérifications sera connu, des subventions auprès du Conseil Départemental, de la DRAC et du Conseil Régional seront aussitôt demandées afin de réaliser les travaux de la tranche 1 le plus tôt possible.

Décoration salle des fêtes

Pascal LOSSE se charge de faire agrandir des photos de bâtiments communaux et privés sur à la commune de Gajac afin de les mettre en valeur dans les différentes salles de la commune.

Le Conseil Municipal sera consulté sur la réalisation de ce projet.

Réponses habitants PLUI Patrimoine Gajac

Dans le cadre de la réalisation de l'inventaire du patrimoine de la Communauté de Communes du Bazadais, un courrier a été envoyé aux habitants de la commune afin de recenser leur patrimoine.

Des réponses ont été répertoriées au secrétariat.

Les responsables du PLUI de la CDC du bazadais projettent de visiter la commune en 2019 et de réaliser des photos et des repérages sur les éléments identifiés du patrimoine.

Questions diverses

Achat code électoral Edition 2019

Monsieur le Maire propose d'acquérir le code électoral Edition 2019 suite aux modifications en cours concernant la mise en place des Elections (création du Répertoire Unique Electoral et des Commissions de Contrôle).

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Célébration mariage Salle des Fêtes

Suite à une demande d'une administrée souhaitant célébrer son mariage dans la salle des fêtes en raison de la taille exigüe de la salle actuelle de célébration des mariages à l'intérieur de la mairie, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis la loi du 18 novembre 2016, le maire peut affecter à la célébration des mariages « un bâtiment communal autre que la maison commune » situé sur le territoire communal.

Un projet de décision d'affectation de mariages d'un bâtiment communal autre que l'endroit actuel doit être transmis au procureur de la République qui a pour rôle de veiller à ce que cette décision garantisse les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents ou représentés.